

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut d'Asie Orientale

IAO

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Normale Supérieure de Lyon – ENS Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut d'Études Politiques de Lyon

Université Lumière - Lyon 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Alain DELISSEN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut d'Asie Orientale
Acronyme de l'unité :	IAO
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5062
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Jean-Pascal BASSINO
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Romain GRAZIANI

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain DELISSEN, EHESS
Experts :	M ^{me} Françoise BLUM, Université Paris 1 (représentante du CoNRS) M. Bruno DUMONS, CNRS-LARHA, M. Christopher HOWE, SOAS University of London, United Kingdom M. Xavier HUETZ de LEMPS, Université de Nice (représentant du CNU) M. Athar HUSSAIN, London School of Economics and Political Science, United Kingdom
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Fabrice BOUDJAABA, InSHS, CNRS

M^{me} Nathalie CHOQUET, CNRS Rhône Auvergne

M^{me} CHRITINE DETREZ, ENS LYON

M. Yanni GUNNELL, Université Lumière - Lyon 2

M. Vincent MICHELOT, IEP Lyon

M. Yanick RICARD, ENS LYON

M^{me} Isabelle VON BUELTZINSLOEWEN (directrice de l'École Doctorale ED n°483)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut d'Asie Orientale (IAO) est une unité de recherche en sciences humaines et sociales (SHS) qui associe des chercheurs spécialisés en anthropologie, droit, géographie, histoire, littérature, philosophie, sciences économiques et science politique dont les travaux portent principalement sur l'Asie de l'est et du sud-est.

Fondé en 1992 et installé sur le campus Descartes de l'École Normale Supérieure de Lyon (ENS de Lyon) depuis 2002, l'IAO est une unité de recherche conjointe (UMR 5062) du Centre National de la recherche Scientifique (CNRS) et de trois établissements d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon (COMUE Lyon-Saint Étienne) : l'ENS de Lyon (ENSL), qui est sa tutelle principale, ainsi que Sciences Po Lyon et l'Université Lyon 2.

Équipe de direction

L'Institut d'Asie Orientale (IAO) est dirigé par M. Jean-Pascal BASSINO et M^{me} Christine CORNET.

Nomenclature HCERES

SHS_6

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		1
TOTAL N1 à N6	21	25

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	22	
Thèses soutenues	14	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

À la confluence des SHS et des études sur l'aire culturelle asiatique, l'IAO est une petite unité très productive, reconnue à l'étranger et attractive. Elle tire le meilleur parti d'un excellent environnement de travail pour monter des projets et construire leur financement ; pour affiner ses thématiques, engager des coopérations et investir dans des outils d'avenir ; pour intégrer tous ses personnels et former à l'Asie doctorants et mastérants.

Cette unité fait un excellent travail qui devrait l'amener à être reconduite. Mais elle peut-être fragilisée du fait du vieillissement de ses chercheurs.

Le projet pour 2016-2020 repose sur deux options stratégiques : élargissement, approfondissement.

Les scénarios et combinaisons qui en résultent ne pourront être mis en œuvre sans le soutien ferme et l'engagement résolu des tutelles de l'IAO - et particulièrement de l'université Lyon 2 - en matière de recrutements.

L'unité est structurée autour de trois axes thématiques : 1) Cultures, sociétés et institutions ; 2) Mondes urbains, territoires et frontières ; 3) Innovation, développement durable et bien-être. Cette structuration exprime l'équilibre des forces scientifiques au sein de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'IAO, unité multidisciplinaire, occupe un champ d'études original. C'est également l'une des deux seules UMR (Unité Mixte de Recherche) consacrées à l'Asie, en dehors de l'Ile-de-France ;
- elle conçoit et travaille nombre de ses projets en réseaux coopératifs : à l'échelle régionale, européenne ou asiatique ;
- son engagement international est important. C'est une unité consciente et soucieuse de son positionnement scientifique et institutionnel en France et dans le monde ;
- l'IAO tire une partie notable (+60 %) de ses ressources financières de contrats et d'appels d'offre compétitifs ;
- elle est installée dans une « culture de projet » - nécessairement découplée du rythme quinquennal de l'évaluation - qui mobilise et dynamise toutes les catégories de personnels. Sur ce point, comme sur le précédent, l'unité a tenu compte des recommandations issues de l'évaluation menée en 2010 ;
- l'IAO est une unité qui dispose de conditions matérielles (unité de lieu, qualité des locaux, équipements) et institutionnelles (tutelles multiples en bonne entente, effort très marqué du CNRS en matière de « personnel en appui à la recherche ») exceptionnelles ;

- elle en a tiré profit pour développer une culture de recherche qui contribue à la formation des doctorants et des mastérants, peu nombreux mais bien intégrés (interactions fréquentes, formelles ou informelles ; nombre de HDR en hausse) ;
- son investissement dans le développement d'outils numériques originaux (bases de données, expertise logicielle, enjeux épistémologiques en SHS) permet l'intégration transversale des ingénieurs et le développement de savoirs et de savoir-faire publics ;
- l'IAO est une unité très productive, présente sur tous les segments bibliométriques, mais bien installée dans la partie haute des produits « bien notés » ;
- le mode de gouvernance et de pilotage choisis (direction, bureau, assemblée générale) contribue à ce que les axes thématiques qui structurent l'unité participent de façon équilibrée à cette production de qualité.

Points faibles et risques liés au contexte

- réelles et variées, les interactions de l'unité avec l'environnement social, économique et culturel sont peu décrites ou mises en valeur (les tutelles ne fixent aucun cap à cet objectif que les standards internationaux d'évaluation de la recherche situent à 20 %) ;
- la circulation et la comparaison entre les différentes aires de compétence présentes dans l'unité demeurent peu accentuées. Dans le détail, les chantiers de recherche sont souvent en réalité consacrés à un seul pays ;
- la culture de projet (multiplicité des sources de financement, temporalités superposées et discordantes, lourdeur croissante en gestion) et l'instabilité institutionnelle nationale (COMUE, régions) créent des incertitudes sur le pilotage et la stratégie. Ils réclament que l'unité conçoive des scénarios alternatifs ;
- au-delà du positionnement et de la différenciation, la collaboration avec les unités comparables en France (Marseille, Paris) est peu accentuée et formalisée ;
- à l'horizon 2020, le vieillissement de l'unité constitue la principale difficulté, notamment avec le départ à la retraite des chercheurs les plus actifs et les plus ancrés dans une culture de projet. L'unité n'a pas la main sur un facteur essentiel de son projet : le recrutement, et c'est le problème fondamental.

Recommandations

- poursuivre la stratégie d'affinement notionnel des thématiques à la frontière des questionnements scientifiques français/européens et de ceux des pays d'Asie travaillés ;
- articuler stratégie d'élargissement externe (ouverture géographique) et efforts d'approfondissement interne (comparaison, réflexion sur la « régionalité »). Construire l'élargissement à partir d'un point fort thématique ;
- anticiper les départs à la retraite en transmettant aussi le savoir-faire en matière de montage et de conduite de projets ;
- réévaluer la dimension collaborative à l'échelle française (atteindre la taille critique pour accéder à des financements européens) en sollicitant la position des tutelles, régionales ou nationales, à ce sujet ;
- puisqu'il existe un vivier et parce qu'elles ont seules la main sur ce sujet, réclamer des tutelles - et particulièrement de la tutelle Lyon 2 - leur ferme soutien et engagement en matière de recrutements.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Avec une dominante contemporaine appuyée sur diverses profondeurs historiques, l'IAO articule l'engagement disciplinaire (histoire, économie, sciences politiques, droit, sociologie, géographie et anthropologie) avec celui, également exigeant et productif, des « aires culturelles » (langues et terrains investis dans la durée, comparatismes au cœur de la démarche, interdisciplinarité). Consacrée pour l'essentiel à la Chine, au Japon et à l'Asie du sud-est, sa production scientifique renvoie à une palette de thèmes choisis et progressivement affinés, organisés, comme signalé plus haut, en trois domaines. Un effort continu a été réalisé pour approfondir les recherches dans les thèmes existants et favoriser l'émergence de nouveaux travaux. Le Japon, par exemple, est bien plus fermement et diversement présent qu'en 2010.

L'évaluation quantitative fournie par l'IAO retient plus de 350 items de « production scientifique » pour une vingtaine de chercheurs entre 2009 et mi 2014. Si près de la moitié de ces actes (144) relèvent des communications en colloque, on note qu'avec 24 ouvrages publiés, 33 (et 32) articles dans des revues internationales (et nationales) à comité de lecture, et 69 chapitres d'ouvrages, la production agglomérée de l'IAO se situe à un très bon niveau.

L'IAO est une unité de recherche productive, consciente des enjeux de la qualité et qui se dote collectivement d'une stratégie de publication couplée à son ambitieuse politique documentaire.

Plus qualitativement, on note une grande variété thématique. Elle sait trouver la voie de synergies entre des projets personnels et les « grandes questions » inscrites à la programmation européenne des SHS. En se saisissant de questions actuelles sur le plan théorique ou social (violence et corps, innovation et mobilités, circulation des normes et savoirs visuels par exemple) à la fois en France et dans les pays étudiés, elle trouve la voie d'un affinement thématique qui soutient son engagement international.

Au-delà des formes conventionnelles (textuelles) de production des connaissances, l'unité prête une attention particulière à d'autres types de constitution, de formalisation et de communication des données.

Enfin, parce qu'elle est de taille modeste, le travail scientifique de l'unité s'appuie largement sur des réseaux collaboratifs dont la dimension internationale est marquée : publication en anglais abondantes, accueil de chercheurs étrangers. Viennent logiquement les structurer, tant sur le plan financier qu'organisationnel, le succès à des appels d'offres qui, quoique principalement français (IUF, ANR) ou asiatiques (rarement européens), sont compétitifs et viennent confirmer la grande qualité scientifique et la visibilité de l'unité.

Appréciation synthétique sur ce critère

Dans un domaine qui articule SHS et études asiatiques, l'IAO est une unité très productive et orientée vers la recherche de la qualité. Sur la base de trois domaines thématiques que dynamise le mariage des disciplines et des humanités numériques, elle construit son positionnement et sa visibilité. L'engagement international qui s'y attache construit l'affinement progressif, notionnel, des thèmes et soutient le succès aux appels d'offre.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'Institut d'Asie Orientale jouit désormais d'un fort rayonnement et d'une forte attractivité académique. En comparaison du tableau offert en 2010, des progrès ont été réalisés sur ces deux points des recommandations.

Un trait caractéristique contribuant à l'accroissement du facteur rayonnement/attractivité provient de l'affinement des sujets travaillés. Il en va ainsi de la question territoriale chinoise dans l'axe 1 (Société et Institutions) ; de ce qui s'y rattache avec Shanghai dans l'axe 2 (Mondes urbains) ; de Fukushima et des « pôles de compétitivité » dans l'axe 3 (Innovation, Bien-Être).

De même, le chantier de recherche « Pôles de compétitivité » illustre la façon avec laquelle des choix ont été faits pour affiner thèmes et notions et permettre au facteur rayonnement/attractivité de progresser : parce que c'est une question vive en France (réforme territoriale et redécoupage des régions trop petites) et parce que c'est aussi

une question d'actualité en Chine et au Japon. La saisie de cette conjonction a permis des opérations de recherche collaborative de haut niveau et, en interne, des travaux comparatifs entre les pays d'Asie orientale.

Cette orientation vers des thèmes mieux définis n'entame en rien l'ampleur du domaine géographique couvert. Il constitue un atout peu courant et précieux.

Au-delà des collaborations instituées, la variété des pays dont sont originaires les chercheurs invités (attraction), la multiplicité des participations des chercheurs de l'IAO aux activités de type « colloque » (projection), enfin l'étendue des langues de publications (français, anglais, portugais, chinois, coréen, japonais, vietnamien) sont d'autres indicateurs du facteur rayonnement/attractivité de l'unité.

Appréciation synthétique sur ce critère

Étroitement liés au travail réalisé pour orienter la production scientifique vers une plus grande qualité, les progrès réalisés par l'IAO depuis 2010 sont remarquables. Les recommandations ont été suivies pour accroître l'engagement international de l'unité. La stratégie d'affinement thématique qui s'y rattache y joue un rôle décisif.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Au vu du bilan écrit, ce critère d'évaluation apparaît faible pour l'IAO : 5% de l'activité de l'unité. Si l'on y entend ce qui ne relève pas des interactions intra-académiques (recherche, formation), les standards actuels de nombreux pays demandent aux chercheurs et aux unités de recherche qu'ils consacrent là 20% de leur activité.

La visite fait paraître les difficultés : critère peu ou pas ou mal défini ; quantification délicate ; absence d'objectifs précis du côté des tutelles. Outre que tous les domaines de la connaissance ne se prêtent pas également au jeu de l'interaction extra-académique, la discussion fait émerger la réalité de pratiques, nombreuses et diffuses situées surtout du côté de l'expertise. Elles se déploient plus volontiers en dehors du cadre de l'unité. Il est question de mieux les y intégrer.

Mais si l'on entend par ce critère, de façon plus générale, « la mise à disposition publique », à titre gratuit, des résultats et acquis de la recherche, l'IAO renverse la perspective.

En effet, l'unité a à son actif deux points forts, voire exceptionnels, qui donnent au laboratoire une visibilité importante et lui confèrent en effet un rôle d'expertise et de conseil dans des domaines pratiques ou appliqués tels la jurisprudence, l'architecture ou l'urbanisme :

1- l'expérience d'enquêtes archivistiques approfondies et l'usage de sources « non conventionnelles », en particulier visuelles. (Y renvoient la richesse et la très bonne tenue de la bibliothèque numérique de l'IAO) ;

2- la construction et le développement d'outils numériques originaux (Bases de données visuelles, SIG, Analyse de réseaux), élaborés en collaboration étroite avec le TGIR Huma-Num.

Ces réalisations sont l'illustration qu'une petite unité SHS spécialisée dans les aires culturelles peut intégrer les plus récentes technologies numériques et imaginer des outils pertinents et disponibles au-delà d'elle. En sus des données offertes et du savoir-faire exportable vers d'autres unités, « Legalizing Space in China » (axe 1) ou « Virtual Cities : Shanghai, Saigon » (axe 2) ouvrent l'IAO sur un environnement plus large à finalités multiples : recherche fondamentale, recherche appliquée (acteurs de la ville tels les urbanistes et entreprises impliquées dans les services urbains), finalité pédagogique (outil pour des travaux dirigés ou des travaux de recherche) et finalité mémorielle (constitution d'une mémoire visuelle et préservation d'un patrimoine photographique et cartographique).

Appréciation synthétique sur ce critère

L'activité est un peu diffuse, souvent individuelle, tournée vers l'expertise. La conception d'outils numériques originaux, gratuits et publics, ouvre en revanche le savoir et un savoir-faire de l'IAO à de multiples finalités, notamment pratiques.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

L'IAO dispose d'atouts décisifs : unité de lieu, qualité et quantité des espaces (400m²) et équipements, environnement scientifique, administratif et technologique offert par le campus Descartes et l'ENSL. En capacité

documentaire (matérielles ou digitales, les ressources de l'IAO en langues asiatiques sont importantes) comme en capacité d'accueil (bureaux des chercheurs, invités, doctorants, salles de réunion), les conditions exceptionnelles dont il bénéficie favorisent communications, interactions, transversalités, intégrations. Le site Web du laboratoire donne une image satisfaisante de l'ensemble des activités menées en son sein.

Les facteurs organisationnels et la gouvernance contribuent aussi à l'intégration.

L'IAO est une UMR de taille modeste, composée d'une vingtaine de personnes statutaires. Toutes catégories de personnels confondues (y compris les contrats à durée déterminée), l'effectif est demeuré stable ou en légère croissance au cours du dernier contrat (21 personnes en 2014, 25 prévisibles en 2016). Sa direction est assurée par le binôme d'un directeur et d'une directrice adjointe. La direction reçoit le soutien d'un agent gestionnaire qui assure l'organisation financière et administrative.

Le fonctionnement de la vie scientifique repose sur quatre types d'échanges (projets des membres, séminaires, ateliers et colloques, assemblée générale). Le soutien marqué offert par la tutelle CNRS en termes d'appui à la recherche (6 ingénieurs pour une quinzaine de chercheurs) est efficace et permet à chaque axe et chaque projet de fonctionner.

Malgré un contexte de restriction budgétaire, le financement de l'unité est stabilisé à un niveau de 70.000 euros annuels grâce aux dotations du CNRS et de l'ENS suivies par celles de l'Université Lyon 2 et de Science Po Lyon. S'y ajoute la part variable et irrégulière (+60 %) des financements reçus en réponse à des appels d'offres. Outre les personnels affectés et les espaces attribués, les quatre tutelles de l'IAO manifestent leur soutien et leur encouragement à l'unité.

Vu la petite taille de l'unité, l'IAO n'a pas de conseil de laboratoire. Un bureau « exécutif » examine les affaires courantes et les demandes de financement qui sont débattues dans le cadre de l'Assemblée générale. En cherchant aussi à harmoniser le pilotage et l'affectation des différentes sources de financement, l'IAO manifeste une vraie vie d'unité.

Appréciation synthétique sur ce critère

Des conditions matérielles de travail exceptionnelles en France que l'IAO fait fructifier du fait de sa taille modeste, de son mode de structuration (axes thématiques, culture de projet, transversalité des personnels en appui à la recherche, intégration des étudiants) et de gouvernance (bureau, assemblée générale, communication interne, harmonisation recherchée pour le pilotage des différentes sources de financement).

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

En juin 2014, 22 doctorants (17 relevant de l'ED 483 - Sciences sociales) étaient régulièrement inscrits en doctorat à l'IAO qui compte en février 2015, 9 chercheurs HDR. Pour la période examinée, la proportion des doctorants bénéficiant de contrats doctoraux ou disposant d'autres types de financement, publics ou privés, est très élevée. Il y a à cela trois raisons : la part des étudiants normaliens et l'adossement à l'ENS qui n'inscrit de thèses que financées ; l'appui de puissantes fondations asiatiques à des programmes doctoraux et post-doctoraux d'excellence ; enfin la plus grande capacité de certains domaines (en particulier les sciences politiques et l'économie, où fait sens la tutelle Sciences Po Lyon) à retenir l'intérêt du secteur privé (néanmoins, pas de convention CIFRE active en 2015). L'ED 483 offre par ailleurs un panel de ressources non financières, notamment des formations en FLE pour les doctorants étrangers. Un programme de doctorat conjoint avec la faculté de droit de l'Université du Tohoku (Japon) promeut les thèses en cotutelle en droit et en sciences politiques.

Ces conditions réunies garantissent l'achèvement des thèses dans un délai raisonnable (4-6 ans) et limitent les cas d'abandon (1 sur 14 entre 2009 et 2014). Du fait d'un volume modeste de docteurs et de l'adossement à l'ENSL, l'insertion professionnelle des docteurs est bonne (recrutement dans l'enseignement supérieur et la recherche, post-doctorat, emploi dans le secteur privé).

Disposant de deux bureaux et tous équipés d'un poste de travail, les doctorants sont associés à la politique d'acquisition de l'IAO qui soutient leurs demandes d'acquisition et leur ouvre ses formations en humanités numériques, systèmes d'information géographique ou méthodes d'analyse quantitative. Représentés à l'assemblée générale, les doctorants organisent chaque année une journée d'étude pour présenter projet ou résultats de recherche.

Présents lors de la visite, les doctorants ont unanimement rendu hommage à la qualité et à la générosité de l'encadrement offerts par l'IAO : mise à disposition des réseaux scientifiques au service des jeunes chercheurs ; financement des participations à colloque ; association aux publications.

En amont, deux masters sont adossés à l'IAO à travers leurs responsables, membres de l'unité. Le master « Asie orientale contemporaine » (domaine sciences humaines et sociales, mention sciences politiques) est un master (M2) de spécialisation sur l'Asie Orientale contemporaine (langues et civilisation) ; le master « Études chinoises » (domaine Arts, Lettres, Langues ; mention Langues et cultures étrangères) propose (M1 et M2) un cursus intensif en chinois complété par des cours de civilisation.

Essentiellement pour la Chine et le Japon (puisque seuls le chinois et le japonais sont intégrés aux cursus), ces deux masters constituent un vivier important pour les études doctorales menées à l'IAO où est aussi offerte une initiation à d'autres langues (coréen, vietnamien, indonésien). Les scénarios d'un élargissement (vers le domaine indonésien) ou d'un approfondissement (vietnamien, coréen) supposent un investissement dans ce domaine.

Vu l'importance actuelle de l'Asie et les excellentes conditions locales offertes, le nombre des étudiants de l'ENSL optant pour ce domaine d'études ambitieux et prometteur est curieusement peu élevé.

Appréciation synthétique sur ce critère

L'IAO a su profiter de l'environnement privilégié de l'ENS et de Sciences Po Lyon pour créer un vivier de jeunes doctorants très bien préparés à explorer des terrains complexes, exigeant une double formation. Le soutien matériel et intellectuel apporté par les encadrants aux futurs docteurs est remarquable.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le projet de l'IAO entend poursuivre ses travaux autour des trois grands domaines thématiques du précédent contrat. Il se propose toutefois d'en élargir la couverture géographique pour y inclure l'Indonésie, les Philippines et la Malaisie. Pareil effort d'extension géographique fait sens de rendre à terme envisageables des recherches à dimension régionale sur l'ASEAN ou sur les connexions Asie de l'est/Asie du sud-est. L'option est pertinente pourvu que soit trouvé le point d'équilibre entre élargissement et approfondissement.

Sur le plan des méthodes déployées, le projet veut continuer sur les bases d'une expertise développée depuis dix ans dans le domaine des techniques numériques en l'étendant à l'analyse des données relationnelles. Sur le plan des publications, l'IAO entend encore améliorer son bilan - déjà très honorable - en portant à 50 % la part de sa production logée dans les revues internationales. Enfin, sur le plan des financements, le projet envisage de recourir au programme EU Horizon 2020 pour développer ses réseaux collaboratifs.

Le projet est réaliste là où il repose sur des fondations solides : un capital de recherche évident, une bonne organisation, un environnement institutionnel favorable. L'élargissement des domaines de recherche n'affecte pas l'architecture thématique existante. L'objectif visant à diversifier et approfondir la maîtrise des techniques d'analyse semble réalisable et, en tout cas, est peu risqué. Le projet d'étendre le réseau des collaborations internationales et nationales est réaliste dans la mesure où il poursuit sur la lancée de contacts et de collaborations existantes.

Bien qu'a priori perturbantes, les turbulences démographiques en cours ou anticipées (arrivée de nouveaux chercheurs, vague de départs à la retraite) peuvent contribuer à la mutation du profil de l'unité. Elles sont porteuses d'élargissement (couverture géographique, nouveaux thèmes) ou d'approfondissements (affinement notionnel des thématiques, accentuation des transversalités et comparatisme aréal) à saisir et articuler.

La prise de risque principale semble résider dans l'ambition d'élargir le champ géographique. Quoiqu'inspiré par la perception d'une opportunité (une demande venant d'Indonésie), une recherche effective dans cet immense domaine exige la connaissance de diverses langues et sociétés locales qu'un accroissement de 20 % du personnel de recherche (si déjà on y parvient) est bien impropre à fournir.

Un autre point faible renvoie aux hypothèses faites en matière de ressources financières car leur accroissement dépend soit de décisions prises par d'autres acteurs soit du succès aux appels d'offre. En ce sens, le projet omet d'élaborer un panel de scénarios alternatifs si les finances nécessaires se révélaient indisponibles. Il tend également à trop tenir pour acquis que le personnel de recherche doté des compétences nécessaires à sa stratégie est ou sera disponible.

Appréciation synthétique sur ce critère

Le projet de l'IAO approfondit les dynamiques de qualité engagées depuis dix ans, sans en modifier la solide architecture thématique. Il ambitionne l'élargissement de sa couverture géographique, notamment à l'Indonésie. Prometteur sur le plan scientifique, ce projet présente le risque de dépendre de ressources incertaines ou insuffisantes à long terme. Or, il n'est pas proposé de scénarios alternatifs.

4 • Analyse thème par thème

L'unité est structurée selon trois axes thématiques, mais soutenue dans ses projets par un « pool » transversal d'ingénieurs et techniciens du CNRS qui contribuent à ses circulations trans-thématiques et trans-aréales. Il est à noter que les chercheurs et enseignants-chercheurs relèvent de plusieurs axes, à titre primaire ou secondaire.

Il en résulte : 1) que les données « effectifs » ci-dessous relèvent d'une fourchette et tentent de rendre compte de cet arrangement ; 2) qu'une restitution graphique plus adaptée de l'organigramme réclame d'être conçue ; 3) que les recommandations génériques proposées pour toute l'unité sont ici reprises à l'identique pour chaque axe thématique, éventuellement en souligné pour les plus pertinentes.

Thème 1 : Culture, sociétés et institutions

Nom du responsable : MM. Jérôme BOURGON et Romain GRAZIANI (2016 : idem)

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2014	Au 01/01/2016
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	3	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL	5	

• Appréciations détaillées

Cet axe a privilégié deux objets qui, à des degrés divers, sont observés sur la longue durée : les institutions et les pratiques juridiques ; la littérature et les arts visuels (avec une importante activité de traduction). Dans leur domaine respectif de recherche, l'expertise et l'excellence des membres sont internationalement reconnues. De même, l'attractivité présente et à venir des thématiques privilégiées est indéniable. La diversité des disciplines de spécialité comme des terrains de recherche a rendu complexe l'émergence de thématiques communes d'enquête, mais d'intéressantes convergences ont vu le jour à la croisée des deux objets d'étude privilégiés. L'analyse du traitement de la mort et de ses mises en scène en Chine (de l'Antiquité au xxe siècle) retient particulièrement l'attention. Ces recherches ont débouché sur la construction de très riches bases de données, comme Legalizing Space in China qui rassemble un impressionnant ensemble de documents juridiques (Codes Ming et Qing...), de cas jurisprudentiels ou pratiques administratives ou le site plus ancien et très visité sur le « Supplice chinois ». D'autres

initiatives, comme un colloque de droit japonais et français comparé, ont consolidé les liens entre l'IAO et l'environnement de la recherche juridique française.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

La production scientifique de cet axe thématique est très soutenue et nombre de ses publications ont un rayonnement international. Malgré la diversité des disciplines, des époques et des terrains d'enquête, des synergies intéressantes sont apparues. Ces bourgeons méritent de fructifier.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

- l'excellence reconnue des chercheurs ;
- la prise en compte de la longue durée ;
- de riches bases de données, concernant en particulier les documents juridiques et administratifs en Chine ;
- des liens noués avec d'autres disciplines, notamment le droit ;
- une forte attractivité, présente et à venir, des thématiques traitées.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

- certains chercheurs doivent partir d'ici quelques années à la retraite, ce qui peut affecter les recherches en cours ;
- la diversification croissante des thèmes et des aires étudiées peut provoquer à terme une dispersion des travaux ;
- la collaboration avec d'autres unités françaises est à améliorer.

▪ Recommandations

- poursuivre la stratégie d'affinement des thématiques à l'articulation vive des questionnements scientifiques français/européens et de ceux des pays d'Asie travaillés ;
- articuler stratégie d'élargissement externe (ouverture géographique) et approfondissement interne (comparaison, réflexion sur la « régionalité »). Construire l'élargissement à partir d'un point fort thématique présent ;
- anticiper les départs à la retraite en transmettant aux plus jeunes le savoir-faire en matière de montage et de conduite de projets ;
- réévaluer la dimension collaborative à l'échelle française (atteindre la taille critique pour accéder à des financements européens).

Thème 2 : Mondes urbains, territoires et frontières

Nom du responsable : M^{me} Christine CORNET et M. Christian HENRIOT (2016 : M^{me} Christine CORNET)

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2014	Au 01/01/2016
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	2	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL	7	

• Appréciations détaillées

Productif (notamment en anglais) et créatif (investissement réflexif dans les humanités numériques), cet axe offre trois directions de recherche: les enjeux de contrôle social dans la société urbaine chinoise et vietnamienne ; les phénomènes de violence de guerre en Asie orientale ; les circulations et les fractures dans les espaces frontaliers ou contigus. Elles sont adossées à des enquêtes archivistiques de terrain ainsi qu'à l'utilisation de sources « moins conventionnelles », en particulier visuelles, qu'anime un travail réflexif à enjeux épistémologiques (visual studies). Au-delà des productions individuelles marquées par la qualité, la dynamique collective aboutit à des réalisations numériques qui témoignent de la très bonne intégration des IT au sein de l'unité et des progrès de la culture numérique chez les chercheurs. L'appui du TGIR-Huma-Num a permis le développement de base de données et d'une plateforme générique (Visual cities), restituant notamment Shanghai et Saïgon, mais conçues pour accueillir l'histoire d'autres villes virtuelles : savoirs et savoir-faire sont publics. Mais si la déclinaison géographique est à la mesure des ressources présentes dans l'unité, on s'étonne ici –et sur de pareils thèmes– de l'invisibilité du Japon.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

La production scientifique de cet axe thématique est très soutenue et nombre de ses publications ont un rayonnement international. L'intégration des disciplines et des humanités numériques au travers de projets collectifs de plateformes créatives intégrant étroitement chercheurs, ingénieurs et doctorant est originale. Sur pareils thèmes, l'absence du Japon mérite réflexion.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte**

- une implication manifeste de tous les types de personnels dans les réalisations collectives ;
- de belles réalisations numériques et un intérêt marqué pour les bases de données ;
- des réflexions épistémologiques intéressantes dans le domaine des visual studies ;
- un enracinement des thèmes traités dans des questionnements actuels (violences, circulations transfrontalières par exemple).

▪ **Points faibles et risques liés au contexte**

- malgré le caractère indéniablement collectif des travaux entrepris au long de cet axe, une force motrice domine, ce qui pose le problème de la transmission ;
- le Japon est trop peu étudié dans cet axe.

▪ **Recommandations**

- poursuivre les efforts pour obtenir des financements, en particulier européens ;
- essayer d'élargir davantage les recherches de cet axe vers le Japon ;
- veiller tout particulièrement à assurer le passage de témoin entre générations de chercheurs.

Thème 3 : Innovation, développement durable et bien-être

Nom du responsable : MM. Jean-Pascal BASSINO et Alain-Marc RIEU (2016 : M. Jean-Pascal BASSINO)

Effectifs du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2014	Au 01/01/2016
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	4	
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	3	
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1	
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants		
TOTAL	9	

• Appréciations détaillées

Cet axe de recherche, le plus lourd de l'IAO, dispose d'un répertoire cohérent de sujets déployés et travaillés sur un nombre impressionnant de terrains. Il se subdivise en trois groupes : 1) données économiques (data) dans la longue durée (Japon, Vietnam) ; 2) Innovation, pôles de compétitivité et régionalisation en Asie de l'Est et du Sud-Est ; 3) Développement durable. Alors qu'ils relevaient usuellement des études sur le Japon, le nombre, la qualité et la variété des chercheurs présents dans l'unité ont permis d'y conjoindre toutes les composantes aréales. Dans chacun des trois domaines évoqués, la production est soutenue, d'excellente qualité, articulée sur des coopérations internationales et propres à attirer à Lyon les meilleurs spécialistes. De même, les notions travaillées sont choisies avec soin à la mesure de leur impact public et politique en France. Particulièrement pour les domaines 2 et 3, il est pertinent et plus aisé d'étendre la couverture géographique : si l'Indonésie est là possible, la Chine est une option plus immédiate et moins risquée.

Conclusion

- Avis global sur le thème

La production scientifique de cet axe thématique est très soutenue et nombre de ses publications ont un rayonnement international. A la mesure de leurs enjeux publics et politiques immédiats, les thèmes et notions soigneusement choisis rendent possible une bonne synergie entre les aires. Élargir à l'Indonésie est possible. Mieux tenir compte de la Chine, plus à portée.

- **Points forts et possibilités liées au contexte**

- qualité et variété des chercheurs impliqués dans les études sur le thème ;
- richesse des liens internationaux et attractivité internationale ;
- fort impact des sujets étudiés sur le débat public en France.

- **Points faibles et risques liés au contexte**

- l'élargissement à l'Indonésie peut créer des problèmes s'il n'y a pas de stratégie élaborée ;
- l'enracinement national et régional peut être amélioré.

- **Recommandations**

- mieux définir l'interaction entre les recherches sur les aires asiatiques et l'environnement régional et national ;
- veiller à ce que l'élargissement des travaux à la Chine et surtout à l'Indonésie se fasse dans les meilleures conditions.

5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Mercredi 11 février à 9 heures
Fin : Mercredi 11 février à 17 heures

Lieu de la visite

Institution : Institut d'Asie Orientale, ENS de Lyon - Campus Descartes
Adresse : 15 Parvis René Descartes, BP 7000, 69342 Lyon Cedex France

Locaux spécifiques visités

Les salles et bureaux réservées à l'IAO au sein de l'ENS de Lyon

Déroulement ou programme de visite

9h -9h45 : accueil du comité d'experts et huis clos du comité d'experts
 9h45-10h : visite des locaux de l'IAO
 10h- 11h : réunion plénière (la salle de réunion n°2 de l'Institut Français de l'Éducation de l'ENS de Lyon)
 (pause et déplacement vers la salle R66 11h-11h15)
 11h15 - 11h45 : huis clos avec les tutelles (CNRS, ENS de Lyon, Institut d'études politiques Lyon, Université Lumière-Lyon 2)
 11h45 -12h30 : huis clos avec les doctorants
 12h30 - 13h30 : déjeuner et huis clos du comité d'experts
 13h30 - 13h50 : huis clos avec le représentant de l'École Doctorale des sciences sociales (ED 483)
 13h50 - 14h20 : huis clos avec les ITA
 14h20 - 15h : huis clos avec les responsables d'équipes, d'axes, de laboratoires, de projets, de programmes
 15h - 15h45 : pause et visite des autres locaux
 15h45 - 16h30 : huis clos du comité d'experts
 16h30 - 17h : rencontre avec la direction

6 • Observations générales des tutelles

Jean-François PINTON
Président
Site Descartes
president@ens-lyon.fr

Lyon, le 18 mai 2015

Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation

De l'Institut d'Asie Orientale – 0694123G

L'ENS de Lyon remercie le comité d'évaluation pour le travail approfondi et le rapport constructif qu'il a rendu.

L'ENS de Lyon reste attentive à l'évolution démographique de cette petite et dynamique UMR et veut soutenir cette thématique qui n'est portée que par deux équipes en dehors de l'île de France.

Les analyses et recommandations du rapport HCERES serviront d'appui à la politique scientifique de l'UMR et de l'ENS de Lyon dans les années futures.

PO


Yanick RICARD
Vice-Président à la Recherche
Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



1. Observations de portée générale

Les membres de l'Institut d'Asie Orientale remercient les experts du HCERES pour leurs évaluations, leurs suggestions et leurs recommandations. Après consultation des chercheurs, enseignants-chercheurs et ITA CNRS de l'unité, la direction de l'UMR souhaite apporter des compléments d'information concernant, d'une part, l'évolution récente et anticipée de l'effectif de l'unité, d'autre part, certaines activités qui n'avaient pas pu être présentées avec suffisamment de précision dans le rapport d'auto-évaluation, l'information n'étant pas encore disponible ou confirmée à l'époque.

1.1 Evolution de l'effectif de l'unité

Le rapport d'auto-évaluation remis aux tutelles en juin 2015 mentionnait le départ à la retraite en 2015-2016 de trois membres permanents de l'IAO (K. Sugita, CR CNRS, Y. Lecler PU, A-M. Rieu, PU) sans apporter de précision sur l'évolution prévisible au cours du prochain contrat pour des raisons tenant à l'absence de maîtrise des recrutements par l'unité, qui est du reste soulignée dans le rapport de l'HCERES.

L'arrivée au sein de l'IAO de trois nouveaux membres permanents en rattachement principal n'avait pu être évoquée dans le rapport, la décision n'ayant pas encore été prise par les intéressés et/ou validée par l'AG de l'unité. Leur arrivée a été confirmée pour l'automne 2015 ; il s'agit de F. Jagou (MCF en histoire, EFEO), P. van der Grijp (PU en anthropologie, Lyon 2) et de V. Vial (MCF en sciences économiques, Kedge Business School). En incluant les post-doctorants et ITA CNRS en CDD, l'effectif total est de 27 personnes à la date du 8 mai 2015.

Il est prévu seulement deux départs à la retraite au cours du prochain contrat (J. Bourgon, DR CNRS et Paul van der Grijp, PU Lyon 2). Une augmentation de l'effectif semble probable pour les raisons suivantes :

- la direction de Science Po Lyon a indiqué vouloir affecter à l'IAO (en rattachement recherche) un PU qui sera recruté sur le poste laissé vacant par le départ à la retraite d'Y. Lecler ;
- des discussions sont en cours avec des enseignants-chercheurs travaillant sur des pays d'Asie de l'Est ou du Sud-Est qui pourraient rejoindre l'IAO fin 2015 soit en 2016 ;
- l'IAO considère comme probable le retour pendant le prochain contrat de deux collègues actuellement en mobilité internationale. Il s'agit de S. Corcuff, MCF IEP de Lyon, actuellement directeur adjoint du CEFC (antenne de Taipei) et de V. Pholsena, CR CNRS, actuellement en mobilité pour 3 ans à la Singapore National University.

L'hypothèse d'une évolution de l'effectif total conduisant à atteindre voire dépasser le seuil de 30 personnes au cours du prochain contrat apparaît donc réaliste. Cela impliquerait notamment la modification de la gouvernance avec constitution d'un conseil d'UMR.

Comme le préconisent les experts HCERES, les membres de l'unité poursuivront le transfert d'expertise des chercheurs seniors cinquantenaires vers les chercheurs juniors (ou en milieu de carrière) en matière de montage de projet et de recherche de financement sur contrat. Ils poursuivront par ailleurs le dialogue avec les tutelles concernant les recrutements avec affectation principale à l'IAO. La contribution de l'ENS de Lyon et de Science Po Lyon étant d'ores et déjà très élevée, cela concernera principalement l'Université Lyon 2, en vue de l'affectation en rattachement recherche d'enseignants-chercheurs, PU ou

MCF, de différentes disciplines, notamment en anthropologie, géographie, histoire, ou sociologie-démographie, travaillant sur des pays d'Asie de l'Est ou du Sud-Est, et avec l'INSHS en vue de l'affectation de chercheurs CNRS, en particulier dans le cadre du recrutement de chargés de recherches (CR).

1.2 Compléments d'information concernant les activités de l'unité

Les compléments d'information concernent trois domaines distincts :

- l'élargissement en cours du champ de la recherche à l'Indonésie ;
- la coopération avec les partenaires académiques français ;
- le développement des activités d'expertise.

L'élargissement en cours à l'Indonésie du champ géographique des recherches menées au sein de l'IAO s'inscrit dans le cadre de la politique de site. Il est intervenu graduellement à la suite d'une conjonction de facteurs favorables résultant :

- de la mise en place d'une coopération entre l'une des tutelles de l'IAO, Science Po Lyon avec l'une des meilleures universités indonésiennes (Gadjah Mada University) au sein de laquelle un docteur de l'IAO ayant soutenu sa thèse en 2013 a été accueilli et a réalisé une partie de ses recherches,
- du développement, à la demande l'ENS de Lyon, tutelle principale de l'IAO, d'une coopération avec le centre de recherche interdisciplinaire IZO (Interdisziplinäres Zentrum für Ostasienstudien) de l'Université Goethe de Francfort (partenaire stratégique de l'ENS de Lyon et de la COMUE Université de Lyon) dont l'une des principales spécialisations porte sur le monde malais (le directeur de l'IZO, le Pr. Arndt Graf, lui-même spécialiste de l'Indonésie et de la Malaisie a été accueilli à l'IAO pendant un mois en 2014 en qualité de professeur invité de l'ENS de Lyon) ;
- de la coopération avec deux chercheurs du CASE (UMR CNRS 8170) spécialistes de l'Indonésie. Il s'agit de R. Madinier (CR CNRS) qui participe depuis plusieurs années à l'encadrement de mémoires du master Asie Orientale Contemporaine de l'ENS de Lyon (adossé à l'IAO) et d'A. Griffiths (directeur d'études EFEO) qui est accueilli dans les locaux de l'IAO et dispensera *pro bono* un cours semestriel de langue indonésienne à l'ENS de Lyon à partir de la rentrée 2015. Ces deux collègues sont chercheurs associés de l'IAO depuis 2014 et 2015 respectivement.
- de l'arrivée en fin 2015 au sein de l'IAO d'une économiste spécialiste de l'Indonésie (V. Vial MCF Kedge Business School) en rattachement principal ;
- de la possibilité d'appliquer à des terrains indonésiens des méthodes d'analyse déjà mise en œuvre au sein de l'IAO à propos d'autres pays, par exemple en matière d'évolution des espaces urbains, de relations avec la Chine ou de prise en compte de la transformation environnementale.

Deuxièmement, la coopération de l'IAO avec les partenaires académiques français se manifeste par l'association de chercheurs en rattachement principal au CASE et le rattachement à titre principal à l'IAO d'une MCF de l'EFEO, mais aussi par :

- la participation de chercheurs de l'IAO aux activités des unités installées à Paris (le CASE, UMR 8170, le Centre Chine, Corée Japon, UMR 8173, ainsi que le Collège de France et le CRCAO, UMR 8155, ou à Aix-Marseille (IRASIA, UMR 7306), par des présentations dans les séminaires périodiques de ces unités et l'organisation conjointe de colloques ou journées d'étude ;

- l'invitation de chercheurs de ces unités ou invités par ces unités à présenter des communications dans le séminaire de l'IAO (ou autres événements, par exemple, lors de la célébration du nouvel an lunaire, la conférence consacrée à l'oeuvre et la traduction de Mo Yan, prix Nobel de littérature 2012, par Noël Dutrait, directeur de l'IRASIA) ;
- la forte implication des ITA de l'IAO dans la mise en place du réseau Doc-Asie spécialisé sur la documentation en langues asiatiques.
- l'implication de l'IAO dans le GIS Asie mis en place à l'initiative du CNRS avec, outre la participation de membres de l'IAO au comité scientifique du GIS Asie, l'organisation par les doctorants de l'IAO, avec le soutien du GIS Asie, d'une journée d'étude des doctorants du Réseau Asie et Pacifique qui a eu lieu à l'ENS de Lyon en mars 2015 ;
- l'organisation par des membres de l'IAO de sessions du congrès 2015 du réseau Asie associant des collègues d'autres unités Asie à Paris ou Marseille ;
- la participation de chercheurs de l'IAO à des programmes CNRS initiés par des chercheurs de l'UMR Chine, Corée, Japon de l'EHESS (par exemple le programme GDRI « Eurasia Trajeco » dont le responsable est François Gipouloux).

Plusieurs chercheurs de l'IAO coopèrent en outre avec des collègues en poste dans deux institutions académiques de Suisse francophone de réputation internationale, dans le département d'études asiatiques et le département d'histoire économique et politique de l'Université de Genève (UNIGE) ainsi que dans le Collège des Humanités de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL). Cela prend notamment la forme d'invitations réciproques dans les séminaires de recherche périodiques. La coopération avec l'EPFL a une importance particulière car il s'agit d'un des principaux partenaires internationaux de l'ENS de Lyon, tutelle principale de l'IAO.

Le développement actuel des activités d'expertise de l'IAO sera renforcé au cours du prochain contrat, comme le recommande le rapport d'évaluation de l'HCERES. Le niveau de 5% indiqué dans le rapport d'auto-évaluation pour les activités d'expertise correspond probablement la valeur basse de la fourchette d'estimation de la contribution des membres de l'IAO à titre individuel. Ce chiffre a été indiqué dans le rapport d'auto-évaluation en l'absence de demande explicite des tutelles à ce propos.

Pour le prochain contrat, il sera demandé aux tutelles de l'IAO de fixer des objectifs en matière d'expertise non académique. Une réflexion est actuellement en cours, au sein de l'IAO, dans un dialogue régulier avec la vice-présidence de la recherche et le service de la valorisation de l'ENS de Lyon, pour la création d'une startup académique de consulting spécialisées sur l'Asie qui pourrait également associer d'autres partenaires académiques. L'un des principaux objectifs de la startup serait de permettre le financement de contrats post-doctoraux.

Lyon le 12 mai 2015

Monsieur le Président de l'Université Lyon
2

à

Madame la déléguée administrative de la
section 2 de l'HCERES

Affaire suivie par : GRAS Anne-Laure
DRED
anne-laure.gras@univ-lyon2.fr

**Objet : HCERES – Rapport d'évaluation - S2PUR160010682 – Institut d'Asie Orientale
- 0694123G**

Madame,

Nous avons apprécié la grande qualité du rapport rédigé par le Haut comité, qui a bien voulu consacrer son attention à l'évaluation du laboratoire Institut d'Asie Orientale. Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les observations de portée générale de l'université Lyon 2.

Nous restons à votre disposition pour toute demande complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes salutations distinguées.


Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2



HCERES – Rapport d'évaluation - S2PUR160010682 – IAO - Observations de portée générale – Avis de la tutelle Lyon 2

Page 6, le comité recommande de la part des tutelles "leur ferme soutien et engagement en matière de recrutements", et mentionne particulièrement la tutelle Lyon 2.

La tutelle Lyon 2 tient à préciser qu'elle a mis en place une procédure de recrutement claire : les besoins en poste sont transmis aux directeurs d'UFR par les départements et les laboratoires, le directeur d'UFR fait voter et classer par ordre de priorité les demandes par le conseil d'UFR, la liste classée parvient à la présidence. Des arbitrages sont ensuite rendus par le Conseil académique de l'établissement, qui entérine sur cette base la campagne des postes. Il se trouve que dans le cas de l'IAO, aucune demande n'est parvenue aux instances durant la mandature actuelle, ce qui ne traduit a priori pas une absence d'engagement de la part de la tutelle, mais plutôt une absence de besoins exprimés par le laboratoire via ses UFR de rattachement. La tutelle, en revanche, a permis à un PR Lyon 2 de quitter une EA monotutelle Lyon 2 pour rejoindre l'IAO en 2014, et à une MCF de Lyon 2 de soutenir son HDR—et donc de tripler juste en 1 an le potentiel d'encadrement doctoral de l'UMR IAO. Il s'agit là de formes de soutien concrètes et tangibles.

De multiples facteurs sont susceptibles d'expliquer cet écart d'appréciation entre le comité d'évaluation et la tutelle Lyon 2. Un premier facteur est la nature même de cette unité de recherche de type "aires culturelles" : les quatre employés de Lyon 2 membres de cette unité sont dispersés sur 3 UFR différentes, ce qui réduit déjà fortement l'impact d'une éventuelle demande émise par l'un d'entre eux. Cet argument n'est toutefois par rédhibitoire, puisque deux enseignants-chercheurs sur les quatre sont membres de la même UFR. Toutefois, pour des raisons historiques lointaines et complexes, il se trouve qu'ils sont tous deux spécialistes, dans la même discipline, du même objet de recherche portant sur la même période historique. Ceci, ajouté au fait que le critère d'un recrutement repose aussi sur le taux d'encadrement de la discipline dans l'UFR, peut aussi aboutir à entraver la priorité "recherche" d'un profil. Enfin, la tutelle souhaite souligner que le ressenti d'une UFR et de son conseil par rapport aux priorités d'un recrutement est bien souvent conditionné par le niveau d'implication des protagonistes de rang A dans les maquettes pédagogiques, et dans la vie du département, de l'UFR, et de l'établissement. Or, contrairement à d'autres comités d'évaluation qui ont été attentifs à ces aspects, le comité a omis de souligner dans son rapport que les déclarations d'affiliation dans les publications de certains membres publiants de l'IAO ne sont pas conformes à ce qu'en attend non seulement une tutelle, mais aussi un employeur. Trop nombreuses sont les publications qui ne mentionnent jamais l'affiliation à l'université Lumière Lyon 2, qui ne mentionnent d'ailleurs pas non plus le CNRS ni l'acronyme UMR, mais qui beaucoup plus systématiquement se contentent d'indiquer "Institut d'Asie Orientale" et "Institut Universitaire de France" (qui n'est pas une affiliation institutionnelle), accessoirement assortis de "Université de Lyon". Ces contingences du "terrain" en 2014 sont, je pense, à prendre en compte dans une évaluation objective de la situation en 2015.


Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2

